



# Lettre d'information du Conseil Syndical

***N°9 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2013***

## **ASSEMBLEES GENERALES PAR IMMEUBLE**



Comme annoncé dans la lettre N°8, des **assemblées par immeuble se tiendront en novembre** afin de voter les points qui n'ont pas pu l'être lors de l'Assemblée Générale de juin 2013.

Afin de limiter les dépenses, **ces Assemblées auront lieu dans le local du Conseil syndical**, au RDC de la tour A1, 1 allée Carpeaux. **Les convocations pourront être retirées**

**contre émargement à la loge de votre gardien** selon le calendrier suivant :

	<b>Date de l'AG</b>	<b>Les convocations pourront être retirées à la loge de votre gardien :</b>
<b>A1</b>	<b>Lundi 18 novembre</b>	Du 17 au 24 octobre
<b>A2</b>	<b>Mercredi 20 novembre</b>	Du 17 au 24 octobre
<b>A3</b>	<b>Jeudi 21 novembre</b>	Du 17 au 24 octobre
<b>B1</b>	<b>Jeudi 28 novembre</b>	Du 24 au 31 octobre
<b>B2</b>	<b>Lundi 25 novembre</b>	Du 24 au 31 octobre

L'émargement des présents commencera à partir de 18h30 et **les Assemblées débiteront à 19h30**. Si vous ne pouvez pas venir, pensez à donner votre pouvoir, en précisant vos intentions de vote.

## **TRAVAUX ASCENSEURS - bilan**



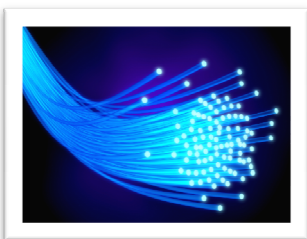
**Pour les bâtiments B1 et B2,** les dernières finitions sont en cours. **Le chantier sera donc totalement clos d'ici peu**, ce qui permettra de débloquer la dernière partie des subventions.



**Dans les tours,** un protocole d'accord avec Otis est en cours de finalisation. Il prévoit la reprise de certaines finitions, ainsi que quelques prestations annexes. En contrepartie, la copropriété renonce à réclamer les pénalités de retard qu'Otis nous doit.

Ce protocole est donc un compromis dont les objectifs principaux pour la copropriété sont

- d'éviter une procédure judiciaire, longue, coûteuse et sans garantie de succès ;
- de clore le chantier avec des finitions correctes ;
- de débloquer les dernières subventions pour rembourser le prêt relais qui nous coûte des intérêts tant qu'il n'est pas clos.



## FIBRE OPTIQUE

Suite au vote lors de la dernière Assemblée Générale, le syndicat a signé la convention avec Orange, autorisant l'installation d'un réseau de fibres optiques dans la résidence.

Orange déploiera ce réseau à ses frais dans les prochains mois, en utilisant les gaines techniques existantes des parties communes.

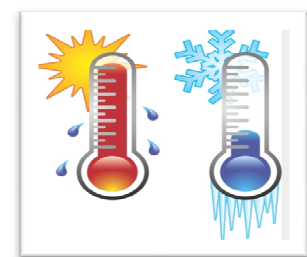
Nous vous tiendrons informés du démarrage des travaux et de la mise en service du réseau, annoncé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2014.



## ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Le contrat de l'entreprise de nettoyage arrivant à échéance courant octobre, le syndicat a lancé une consultation auprès de 4 entreprises de nettoyage.

Après analyse des propositions reçues, **le Conseil Syndical et le Syndic ont retenu l'entreprise PUISSANCE 7**. Ce nouveau contrat prendra effet le 21 octobre.



## CHAUFFAGE

**Le chauffage a été mis en route le vendredi 11 octobre.**

Nous vous informons également que début octobre, **notre résidence a changé de fournisseur de gaz**, conformément à la décision prise lors de la dernière AG.

## ENFANTS ET ESPACES VERTS



Durant l'été, de nombreux enfants de la résidence ont profité de nos espaces extérieurs pour jouer. On ne peut que s'en réjouir car cela donne de la vie à notre résidence.

Nous devons cependant déplorer de nombreuses dégradations, commises par **des enfants laissés sans surveillance souvent jusqu'à des heures tardives, occasionnant aussi des nuisances sonores.**

Des plantations ont été abimées (fleurs arrachées, branches cassées, plantes piétinées), plusieurs grillages ont été saccagés et devront être remplacés.

**Le Clos des Sansonnets n'est pas un espace public et nous payons tous (locataires et copropriétaires) son entretien et les réparations des dégradations commises.**

Nous rappelons donc à tous les parents qu'il est important :

- de **surveiller leurs enfants lorsqu'ils jouent dehors. Il en va de leur propre sécurité;**
- de **leur apprendre à respecter les installations communes et la tranquillité des résidents.** Les parents sont responsables en cas de problème.

*Vincent HARDY, en charge de la communication au Conseil Syndical*